



Réunion de Conseil Municipal du 31 Mai 2021

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore

ABSENTS EXCUSÉS : DUHAIL Guillaume qui a donné pouvoir à MERLET Christian, GOUDEAU Céline

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LOUINEAU Michel

Adjoints : Suppression d'un poste d'adjoint – Election d'un adjoint

Suite à la démission pour raisons professionnelles de M. Franck WALLRICH et Mme Marie-Laure RICHARD de leur mandat d'adjoint et de conseiller municipal, le Conseil Municipal passe donc de 19 à 17 conseillers. Mais pour élire deux nouveaux adjoints, le Conseil Municipal doit être au complet et des élections partielles seraient à organiser. Cette procédure peut être allégée s'il y a élection d'un seul adjoint. Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a décidé la suppression d'un poste d'adjoint, le nombre d'adjoints passe donc de 5 à 4. M. Christopher GRIS a été élu avec 15 voix (16 Votants – 1 bulletin blanc).

L'ordre des adjoints est dorénavant le suivant :

1^{ère} adjointe : BARON Myriam

3^{ème} adjointe : LUCAS Martine

2^{ème} adjoint : BONNAUD Alain

4^{ème} adjoint : GRIS Christopher

Commissions Municipales

Le **Conseil Municipal** a décidé de la constitution de 5 commissions municipales de la façon suivante :

FINANCES- ADMINISTRATION GENERALE

Président : Christian MERLET

Membres : les 4 adjoints, Céline GOUDEAU, Annick PEROCHEAU, Guillaume DUHAIL

RESTAURANT SCOLAIRE – CMJ – CULTURE – FAMILLE - SOCIAL

Président : Christian MERLET

Vice-Présidente : Myriam BARON, 1^{ère} adjointe

Membres : Céline GOUDEAU, Aurore PUAUD, Marie-Claire GUILBAULT, Elise CAILLON, Ghislain FAUCHARD, Lydie FROUIN

Représentants à l'OGEC St Christophe (Contrat d'association) : Elise CAILLON, Aurore PUAUD

Comité de gestion du Restaurant Scolaire : Myriam BARON, Ghislain FAUCHARD, Céline GOUDEAU

Comité de pilotage du Centre Périscolaire « Les Scoubidous » : Marie-Claire GUILBAULT, Aurore PUAUD

BATIMENTS – RELATION AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF, SPORTS ET LOISIRS

Président : Christian MERLET

Vice-Président : Alain BONNAUD, 2^{ème} adjoint

Membres : Jean-Yves JAUNET, Bertrand FOURNIER, Lydie FROUIN, Elise CAILLON, Thierry MIGNET

VOIRIE-RESEAUX-RELATIONS AVEC LES GESTIONNAIRES DE RESEAUX / ENVIRONNEMENT

Président : Christian MERLET

Vice-Président : Christopher GRIS, 4^{ème} adjoint

Membres : *Domaine Voirie-Réseaux :* Jean-Yves JAUNET, Michel LOUINEAU, Elise CAILLON, Céline GOUDEAU

Domaine Environnement : Marie-Claire GUILBAULT (**Conseillère Municipale déléguée**), Jean-Yves JAUNET, Michel LOUINEAU, Bertrand FOURNIER, Aurore PUAUD.

URBANISME-MONDE ECONOMIQUE-AGRICULTURE / COMMUNICATION-FESTIVITES

Président : Christian MERLET

Vice-Présidente : Martine LUCAS, 3^{ème} adjointe

Membres : *Domaine Urbanisme-Monde économique-Agriculture :* Bertrand FOURNIER, Annick PEROCHEAU, Guillaume DUHAIL, Michel LOUINEAU, Lydie FROUIN, Ghislain FAUCHARD, Thierry MIGNET

Domaine Communication-Festivités : Thierry MIGNET (**Conseiller Municipal délégué**), Annick PEROCHEAU, Ghislain FAUCHARD, FROUIN Lydie, PUAUD Aurore

Représentation de la Commune : Comité Territorial de l'Energie du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts – Association REEL – « Correspondant Défense » (CORDEF)

Christopher GRIS (titulaire) et Michel LOUINEAU (suppléant) seront les représentants au Comité Territorial de l'Energie du Pays de St Fulgent-Les Essarts.

Marie-Claire GUILBAULT sera suppléante de Myriam BARON à l'association REEL.

Thierry MIGNET a été désigné « Correspondant Défense » (CORDEF).

Christopher GRIS sera le référent GéoVendée de la Commune en lien avec la CC.

Indemnités de fonctions du Maire et des adjoints

A compter du 1/06/2021, le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués est fixé aux taux suivants :

Maire : 51.60 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

1^{er} adjoint : 24.43 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

2^{ème} adjoint : 19.80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

3^{ème} adjoint : 16.10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

4^{ème} adjoint : 16.10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Conseiller Municipal délégué : 8.05 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Le montant global est identique à celui prévu au Budget 2021 car l'indemnité du poste d'adjoint supprimé est répartie de façon égale entre les 2 conseillers municipaux délégués.

Restaurant Scolaire : Attribution et autorisation de signature du marché de prestation de restauration collective pour la préparation, fourniture de repas et entretien des locaux

Suite à la consultation lancée du 9 Avril au 6 Mai 2021, et après analyses des offres le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise SAS RESTORIA 12 rue Georges Mandel C.S. 50955 49009 ANGERS Cedex 01, aux prix unitaires HT indiqués ci-dessous :

	Site Rue de la Mothe	Site Impasse de la Petite Maine
Déjeuner Ecole maternelle	3.30 €	3.36 €
Déjeuner Ecole élémentaire	3.35 €	3.42 €
Déjeuner des Adultes	3.74 €	3.81 €
Déjeuner Accueil de Loisirs	3.48 €	3.54 €

Restaurant Scolaire : Tarifs 2021-2022 – Comité de Gestion 2021-2022 – Règlement intérieur 2021-2022

Le Conseil Municipal, par 16 voix Pour, a fixé les tarifs suivants pour l'année 2021/2022 :

	Année scolaire 2021/2022	
Repas régulier	4.20 €	
Repas occasionnel	4.90 €	
Repas adulte	6.60 €	
Centre de Loisirs/Site restaurant scolaire	Site Mothe	Site Petite Maine
Facturation Centre de loisirs (repas enfant)	3.67 €	3.73 €
Facturation Centre de loisirs (repas adulte)	3.95 €	4.02 €
PAI Forfait (panier)	1.50 €	

Les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le Comité de Gestion constitué en 2020 est reconduit et le règlement intérieur 2021-2022 tient compte des nouveaux tarifs et de la mise en place d'un forfait PAI.

Restaurant Scolaire : Opération Bol de Riz – Partenariat avec l'école St Christophe et l'APEL

Une subvention de 621,74 € va être versée à l'APEL pour contribuer à la mobilisation lancée par l'école en faveur des enfants de Madagascar, via l'association RAVINALA qui œuvre pour les enfants et les écoles malgaches. La Société Restoria et la Commune étaient partenaires de l'école St Christophe pour cette opération.

Lotissement La Bichonnière : Dénomination de l'Impasse

Le Conseil Municipal a décidé de dénommer l'impasse desservant ce lotissement privé de 4 lots, via la RD 7, « Impasse des Frênes ».

Budget Général (78100) : Admission en non-valeur

3 titres de recettes émis en 2016 et 2019 pour un montant de 100 € ne peuvent être encaissés. M. le Maire est chargé de procéder aux écritures pour annuler ces recettes.

Ecole privée Saint Augustin BELLEVIGNY : Demande de participation Année Scolaire 2020/2021

Une participation de 1190 €, correspondant au forfait attribué à l'école privée St Christophe de Chauché, sera versée à l'OGEC de l'école privée Saint Augustin de BELLEVIGNY, pour 2 élèves domiciliés à Chauché et scolarisés dans cet établissement.

☐ DIA déposées depuis le 28/04/2021 :

2021/12	22/04/21	25b, Le Puytireau	Bâti sur terrain propre	AD 106	Renoncé le 14/05/2021
2021/13	03/05/21	47, rue de la Brosse	Non bâti	AD 180	Renoncé le 14/05/2021
2021/14	07/05/21	85, la Brossette	Bâti sur terrain propre	ZH 99	Renoncé le 15/05/2021
2021/16	07/05/21	La Bichonnière	Non bâti	AC 89	Renoncé le 22/05/2021

☐ Marchés HT signés depuis le 26/04/2021 :

29/04/2021	APS Solutions informatiques (via CC) 1 PC fixe	499.00 €
15/04/2021	NUMERIZE Numérisation des registres d'État Civil	2966.48 €
23/04/2021	MEFRAN Cabane de Louison, portique,	2436 €
23/04/2021	QUINCAILLERIE DU BOCAGE Motopompe Matsusaka	263.25 €
23/04/2021	QUINCAILLERIE DU BOCAGE EV Arbre Coupe Bordure	101.30 €
23/04/2021	QUINCAILLERIE DU BOCAGE EV Arbre moteur pour coupe bordure, débroussailluse	439.20 €
17/05/2021	TAMO EQUIP JARDIN ATLANTIC	

	Pochette ceinture pour batterie et câble raccord	111.97€
18/05/2021	ADG Environnement Pare Ballon Terrain d'honneur	7961.16 €
18/05/2021	SOBELYA Taille de la haie de thuyas du Complexe Sportif	2293.67 €
18/05/2021	EFFIVERT 10 Arroseurs Terrain de Foot	1140.00 €
21/05/2021	VEOLIA Réparation Poteaux Incendie (La Vergne/La Haute Grossière/Le Puytireau)	1263.41 €
25/05/2021	APSSI GROUP 7 Antivirus	402.50 €



Prochaines Réunions du Conseil Municipal

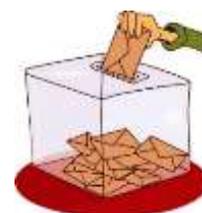
Lundi 21 Juin 2021 à 20h00

Lundi 28 Juin 2021 à 20h00

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront
les Dimanches 20 et 27 Juin 2021 de 8h00 à 18h00.

Il s'agit d'un double scrutin qui aura lieu sur deux tours. Les deux scrutins se dérouleront dans le même bureau de vote. Les bureaux de votes (Mairie et la Salle les Etoiles de Fruchet) ont été adapté pour permettre à chacun de voter pour les deux élections dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Rappel :

Pour pouvoir voter, vous devrez présenter votre carte d'électeur et une pièce d'identité avec photo. En cas de perte de votre carte d'électeur, il est possible de voter avec votre pièce d'identité.

PROCURATION – NOUVEAU



Un électeur qui souhaite établir une procuration peut le faire de deux manières :

- **Via téléprocédure** : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site : maprocuration.gouv.fr
- **Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration**. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité.

Le mandant doit, dans tous les cas, se présenter personnellement devant une autorité habilitée (gendarmerie, commissariat) et être muni :

- D'un justificatif d'identité (passeport, CNI, permis de conduire)
- Soit du formulaire pré-rempli,
- Soit du n° d'enregistrement, qu'il a effectué via la téléprocédure.

MESSAGES D'ORGANISMES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT FULGENT – LES ESSARTS

Afin d'accompagner la réouverture de l'ensemble des commerces, et pour soutenir l'économie locale durement touchée par la crise, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts lance **un jeu concours qui se déroulera du 9 au 30 juin 2021.**

Prévu initialement en février, ce dernier a été reporté en raison de la non réouverture des bars et des restaurants. Au total, **l'opération représente 15 000 € au profit des commerces de proximité du territoire.**

Pour participer, rien de plus simple ! Il suffit de déposer un bulletin de participation dans les urnes installées dans les commerces partenaires de l'opération (jeu sans obligation d'achat).

A l'issue de cette période, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le nom des gagnants.

À gagner : un vélo électrique d'une valeur de 1 299 € et 500 chèquiers de 30 € à dépenser dans les commerces partenaires. Chaque chèque sera composé de 3 chèques de 10 €, à dépenser dans 3 catégories de commerces :

- Hygiène, beauté
- Café, hôtels, restaurants
- Culture, loisirs, équipements de la personne et de la maison

Bonne chance à tous ! + d'infos : Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts



PRÉVENTION CANICULE



ASSOCIATION REEL

Vous recherchez un emploi ?
Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne

Tél : 02-51-46-48-38
contact@reel-ges.fr

Distribution du prochain bulletin les 10 et 11 Juillet 2021. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 28 Juin 2021.